

DEPARTEMENT DU NORD

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES

S.I.G.A.L

**« SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR LA GESTION DE L'AERODROME DE LOISIRS »**

Le 21 décembre deux mille vingt-trois, à 18 heures 30, le Comité Syndical s'est réuni au Bureau de Piste, sous la présidence de M. Patrick DELEBARRE, Président du SIGAL

Date de Convocation : le 13 Décembre 2023

Nombre de membres en exercice : 16

Étaient présents : MM. Patrick DELEBARRE, Bernard GERARD,
MM. Sébastien BROGNIART, Dominique LEGRAND,
MM. Martin LEPOUTRE, Jean-Louis MUNCH, Pierre VERLEY,
MM. Miguel BEADES, Jean-Philippe PROUVOST, Louis LUTUN,
Mmes Nathalie HERBAUX, Marie-Paule LEPERS, Michèle VANHOUTTE,

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir:
Mme Françoise GOUBE, ayant donné pouvoir à M. VERLEY,
M. Jérôme MATHIEU, ayant donné pouvoir à M. LEGRAND,

Étaient absents excusés :
M. Pierre-Jean ANDRAL

N° 23-05-01

Administration Générale

Syndicat Mixte Nord-Pas-de-Calais Numérique

Adhésion à la centrale
d'achat

Rapport de M. le Président,

Par délibération du 19 janvier 2022, afin d'offrir aux adhérents situés sur le territoire des départements du Nord (59) et du Pas-de-Calais (62) un outil de mutualisation efficace dans son champ de compétence, le comité syndical de la Fibre Numérique 59-62 a décidé de se constituer centrale d'achats.

La centrale d'achats La Fibre Numérique 59 62 exerce des activités d'achat centralisé pour les marchés dont l'objet entre dans son champ de compétences soit, les infrastructures et services de communications électroniques tels que visés à l'article L 1425-1 du code général des collectivités territoriales, les usages/NTIC en matière de numérique éducatif ainsi que pour les marchés qui présentent le caractère de complément normal ou nécessaire de ces compétences.

SIGAL

Bureau de Piste

216, Parc de l'Aérodrome
59910 BONDUES

Tél : 03 20 98 34 95

Courriel : sigal-bondues@sigal.eu

De son côté le SIGAL doit faire face à la nécessaire dématérialisation de l'action publique, dans ses relations avec les citoyens, les administrations et les autres collectivités. Pour ce faire elle souhaite bénéficier de services et de matériels adaptés à ses besoins.

L'adhésion à la centrale d'achats du Syndicat mixte Nord – Pas-de-Calais Numérique permettra de bénéficier de ces services, prestations et fournitures sans avoir à lancer de consultation, en profitant des marchés qu'elle aura passés.

Eu égard au périmètre de la centrale d'achats, qui couvre les Départements du Nord et du Pas-de-Calais, l'économie d'échelle liée à la mutualisation des besoins permettra de bénéficier des meilleurs tarifs.

Ceci étant exposé, il vous est proposé d'adhérer à la centrale d'achats du Syndicat Mixte Nord – Pas-de-Calais Numérique et d'autoriser M. le Président à signer tout document afférent à l'adhésion du syndicat à la centrale d'achats du Syndicat mixte Nord – Pas-de-Calais Numérique, et notamment la convention d'adhésion à la centrale d'achats.

Délibération Adoptée à l'Unanimité

Le Comité Syndical
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Comité
Certifié conforme
Le Président

S.I.G.A.L
Syndicat Intercommunal pour la Gestion
de l'Aérodrome de Loisirs
Bureau de Piste
Avenue du Général de Gaulle
59910 BONDUES
Tél. 03 20 98 34 95
sigal-bondues@sigal.eu

